

Dossier de presse

Développement économique par la recherche :

Lancement de la première Société d'Accélération du Transfert de Technologies en France :

la SATT Conectus Alsace®

Strasbourg, le 16 janvier 2012

Les entreprises vont pouvoir désormais accéder à un nouvel outil, aux moyens décuplés, pour bénéficier pleinement des innovations issues des laboratoires alsaciens - source de compétitivité et de croissance - grâce à la nouvelle Société d'Accélération du Transfert de Technologies baptisée SATT Conectus Alsace®. Sa première assemblée générale constitutive vient de se réunir et dévoile un fonctionnement opérationnel résolument tourné vers la création d'activités économiques à partir de la recherche publique alsacienne.

« La SATT Conectus Alsace est issue de la fusion des activités de transfert de technologies de tous les opérateurs de la recherche publique en Alsace. Elle sera pour les entreprises et laboratoires un interlocuteur et un décideur chargé d'accélérer et de faciliter le processus de transfert de technologies », déclare M. Pierre-Etienne Bisch, Préfet de la Région Alsace.

« Cette SATT est la première à voir le jour en France parmi les 5 lauréats nationaux de l'Appel à Projets du Programme des Investissements d'Avenir. Financée à 100 % par l'Etat dans le cadre du Fonds National de Valorisation dont l'opérateur est la Caisse des Dépôts et Consignations, elle exercera son activité sous statut de droit privé, avec pour actionnaires : l'Université de Strasbourg, le CNRS, l'Université de Haute-Alsace, l'Inserm, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES et la Caisse des Dépôts et Consignations. L'Alsace confirme, avec le lancement de la première SATT en France, son dynamisme en matière d'Investissements d'Avenir » conclut M. Pierre-Etienne Bisch.



De nouveaux moyens pour valoriser l'innovation issue de la recherche publique alsacienne et faciliter son exploitation industrielle

La nouvelle SATT prolongera l'action initiée par le réseau Conectus Alsace[®], précurseur en la matière :

- ▶ accélérer la concrétisation de projets de recherche par un investissement financier à l'étape-clé de « preuve de concept »
- ▶ mettre fin au morcellement des différentes structures de valorisation existant en Alsace et présenter une offre de capacités de recherche et de technologies structurée et cohérente
- ▶ faciliter le transfert de technologies « recherche publique → industrie » pour générer un maximum de retombées économiques
- ▶ développer la recherche partenariale public-privé comme source de compétitivité pour les entreprises

La SATT Conectus Alsace[®] sera présidée par Nicolas Carboni, jusqu'alors Directeur général du pôle de compétitivité Alsace BioValley. Fort d'une expérience de plus de 15 ans au cœur du transfert de technologies en France et en Amérique du Nord, Nicolas Carboni a notamment piloté la création, en 2006, du réseau Conectus Alsace[®], porte d'entrée unique permettant aux entreprises d'accéder et d'exploiter plus facilement les innovations issues de la recherche publique alsacienne.

*"La SATT Conectus Alsace[®] capitalisera sur des réalisations riches et probantes pour aller encore plus loin. **Des financements très importants - plusieurs dizaines de millions d'euros - permettront d'investir dans la preuve de concept des innovations issues des laboratoires publics alsaciens pour accélérer et faciliter leur concrétisation à l'échelon industriel,** souligne Nicolas Carboni. Ces nouveaux moyens serviront à la fois l'excellence de la recherche académique alsacienne et la compétitivité des industriels intéressés par toute innovation dans le domaine de la santé, de la chimie, des matériaux, de l'énergie, de l'électronique, de l'automobile, de l'économie ou du droit..."*



5 atouts pour réussir à créer de nouvelles activités économiques à partir de la recherche publique alsacienne

Atout n°1 :

Une recherche publique dont l'excellence a été confirmée par les résultats du Programme d'Investissements d'Avenir

C'est avant tout la qualité scientifique des travaux de recherche entrepris dans les laboratoires alsaciens qui est garante d'innovations porteuses de compétitivité pour nos entreprises. Au terme de la première vague d'appel à projet « compétitifs », l'Alsace est ressortie comme l'un des sites « d'excellence » pour la recherche et l'enseignement supérieur en France, cumulant de nombreux succès : Initiatives d'excellence, laboratoires d'excellence, équipements d'excellence, plateforme en biologie santé, formation en alternance, Institut Hospitalo-universitaire... Ces succès assurent aujourd'hui des financements considérables et pérennes sur 10 ans pour donner les moyens à nos enseignants chercheurs de renforcer leur positionnement scientifique international.

Atout n°2 :

Des financements importants et pérennes pour accélérer le transfert de technologie

La SATT Conectus Alsace® pilotera un fonds de maturation – un investissement de plus de 5 millions d'euros / an - finançant des travaux de recherche jusqu'à un stade de maturité en vue d'un développement industriel. Ce fonds de maturation était jusque-là géré par le réseau Conectus Alsace® et a déjà permis de créer, sur base de 30 projets aboutis et avec un investissement de 1M€/ an, 12 entreprises, auxquelles s'ajoutent 5 entreprises en cours de création, et de concéder 3 licences à des entreprises existantes. Ce sont ainsi 20 projets qui ont été valorisés sur 25 projets aboutis. Avec la création de la SATT, la puissance et le potentiel de ce fonds seront donc considérablement renforcés, au bénéfice des laboratoires et des industriels.

Atout n°3 :

Une simplification et une accélération du process de contractualisation des partenariats « public-privé »

Société de droit privé, la SATT sera l'intermédiaire unique pour opérer toutes les négociations de partenariats public-privé en matière de transfert de technologie, pour le compte des établissements alsaciens de recherche publique (Université de Strasbourg, Université de Haute-Alsace, Inserm, CNRS, INSA Strasbourg, ENGEES). Elle pourra être, à ce titre, unique signataire légal, ce qui facilitera et accélèrera grandement l'ensemble des procédures inhérentes à toute opération de transfert de technologie.

Atout n°4 :

Une équipe Business pour créer du Business

La SATT Conectus Alsace® sera un véritable guichet unique : des équipes aux compétences pointues, soit à terme une quarantaine de personnes dédiées, seront réunies pour accompagner industriels et chercheurs sur tout le territoire :

► Des business-developers spécialisés par secteur d'activité seront chargés d'aider les chercheurs à « commercialiser » leurs innovations auprès des industriels. Sur le terrain, et avec les partenaires régionaux et nationaux, ils pourront détecter toutes les opportunités du marché et favoriser la rencontre gagnante entre industriels et académiques.

► Des spécialistes en matière de conseils juridiques, de propriété industrielle, de réglementation et de stratégie de valorisation faciliteront, aux chercheurs et industriels, les démarches liées au transfert de technologie.

Atout n°5 :

Un partenariat unique avec les acteurs du développement économique par la recherche

La SATT Conectus Alsace[®] s'inscrit résolument dans son écosystème régional et national. Au niveau régional, et dans le cadre de la Stratégie Régionale d'Innovation, la SATT Conectus Alsace s'appuiera sur les structures en place, notamment les Pôles de Compétitivité, l'incubateur SEMIA et les CRITTs, avec lesquels des partenariats robustes ont été engagés depuis 5 ans, pour renforcer ses liens avec les entreprises du territoire. Au niveau national, la SATT Conectus Alsace[®] s'inscrira dans les dispositifs nationaux, comme en témoigne le partenariat unique établi avec Inserm Transfert.

Des bénéfices au service du développement économique de l'Alsace

La SATT Conectus Alsace[®] agira dans le respect d'objectifs quantitatifs et qualitatifs définis par ses actionnaires (Etat, Université de Strasbourg, CNRS, Inserm, Université de Haute-Alsace, ENGEES, INSA Strasbourg), et en cohérence avec la Stratégie Régionale d'Innovation. Des objectifs dont la finalité est unique : créer de nouvelles activités économiques, qu'il s'agisse de **création d'entreprises ou de concession de licences** dont les retours financiers viendront abonder le fonds de maturation, pour en assurer sa pérennité, et irriguer les laboratoires de la recherche publique dans leurs projets de recherche et d'innovation.

Pour atteindre ces objectifs, la SATT va rapidement lancer un **premier appel à projet pour financer la maturation de technologies innovantes**. Elle renforcera sa présence dans les laboratoires afin de détecter des opportunités et d'identifier finement leurs capacités de recherche. Enfin, la SATT travaillera à l'opérationnalisation de ses partenariats avec les acteurs du territoire pour rapidement initier une démarche coordonnée vers les entreprises en vue de développer et d'accélérer le transfert de technologies et la recherche partenariale.



ANNEXE 1

Chiffres-clés SATT Conectus Alsace®

- ▶ **36 millions d'euros d'investissements de l'Etat dans le cadre d'une action pilotée par l'ANR et la Caisse des Dépôts sur une période de 10 ans, dont 90% seront consacrés à la valorisation de la recherche, dont les brevets, et à la preuve de concept.**

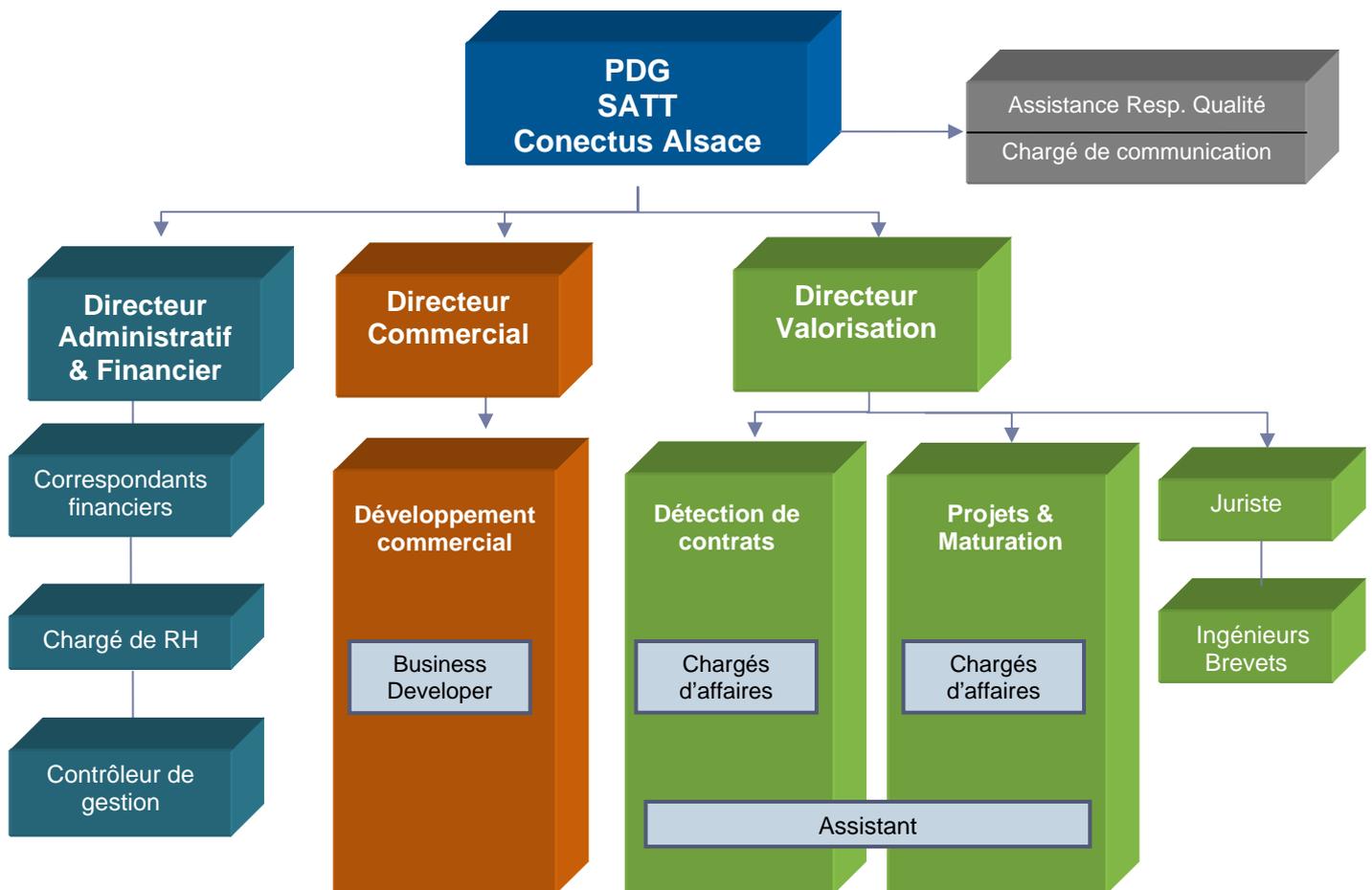
A 3 ans, la SATT Conectus Alsace® :

- ▶ 40 collaborateurs aux compétences complémentaires : scientifiques, business-developers, juristes
- ▶ Au moins 5 millions d'euros par an d'investissements dans la valorisation de la recherche et la preuve de concept
- ▶ Un volume de 30 millions d'euros par an de contrats de recherche gérés à 3 ans



ANNEXE 2

Organigramme de la SATT Conectus Alsace®



ANNEXE 3

La SATT Conectus Alsace[®] rassemble les actionnaires suivants :



En partenariat avec :



Une action du Programme d'Investissement d'Avenir pilotée par le Groupe Caisse des Dépôts

Dans le cadre du grand emprunt national, lancé par le Président de la République à l'occasion du congrès de Versailles le 22 Juin 2009, 35 milliards d'euros ont été prévus pour financer des investissements d'avenir dans quatre domaines stratégiques (la recherche, l'enseignement supérieur et la formation, le numérique, le développement durable et les filières industrielles et PME).

L'Etat a confié au Groupe Caisse des Dépôts la gestion de 6,5 milliards d'euros pour mettre en œuvre le PIA. Le Groupe est également sous-opérateur de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour l'action Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) dotée de 900 millions d'euros. Il a été choisi en raison de son expérience, son expertise, ses savoir-faire en matière d'investissement. C'est une reconnaissance pour le Groupe et un défi à relever pour les mois et années à venir.

Ces actions recourent les priorités stratégiques définies dans le plan « Élan 2020 » du Groupe Caisse des Dépôts : les universités et l'économie de la connaissance, les entreprises, avec le soutien au financement des PME, le logement et la ville, et le développement durable.

Le Groupe Caisse des Dépôts (CDC) représente l'Etat au capital de la SATT Conectus Alsace dans le cadre du PIA, Action « valorisation-fonds national de valorisation » qui comprends par ailleurs d'autres programmes.

Pour toute question relative à la Caisse des Dépôts

Contact Presse : Isabelle Sauval-Dupuy (+33) 1 58 50 31 61

ANNEXE 4

**Rappel du
Bilan du réseau Conectus Alsace®
2006 - 2011**

Conectus Alsace en chiffres

- ▶ 51 offres de technologies
- ▶ 170 fiches de compétences de nos laboratoires
- ▶ 21 000 visites sur le site web
- ▶ 512 demandes de compétences
- ▶ 1 123 contacts entreprises

Etat des lieux 5 ans après le lancement du fonds de maturation

- ▶ **10** Appels à Projets
- ▶ **45** projets financés à hauteur de 5,3 M€
- ▶ **30** projets terminés, dont 20 projets sont déjà valorisés
- ▶ **12** entreprises innovantes créées
- ▶ **5** projets en pré-incubation
- ▶ **3** contrats de transfert signés avec des entreprises existantes
- ▶ Le mécanisme de retours sur investissements déjà enclenché



ANNEXE 5

Exemple de start'up issue de la recherche publique

Innovative Health Diagnostics (IHD)

Représentée par Xavier Regnaut, Manager et Jean de Barry, Conseiller Scientifique

Le projet d'innovation

- Mise au point d'un kit de diagnostic de la maladie d'Alzheimer (projet baptisé Diagalz)

Les applications

- Diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer, dépistage, suivi des traitements

Le transfert de technologies opéré

- 2006 : le fonds de Maturation Conectus Alsace[®] finance le projet Diagalz à hauteur de 135 000 euros pour permettre d'effectuer les études cliniques complémentaires
- 2008 : création de la Start'up IHD

Le rôle de Conectus Alsace[®]

- Les équipes de Conectus Alsace[®] ont avant tout eu un rôle de conseil et d'aide au montage du projet

Les perspectives

- IHD-Amy, IHD-PKC
- Développement préclinique et clinique de nouveaux médicaments

Les retombées économiques

- Création de 5 emplois directs et 4 emplois induits
- 3 embauches supplémentaires prévues en 2012



ANNEXE 6

Exemple de Start'up issue de la recherche publique

Action Side

Représentée par Pierre-Alain Muller, porteur du projet

Le projet d'innovation

- Un logiciel d'analyse du comportement des internautes

Les applications

- Analyse fine en temps réel du comportement des internautes traduit dans le « langage » de l'exploitant du site
- Augmentation du chiffre d'affaires réalisé sur internet, par l'adaptation de l'offre, selon les profils des internautes

Explication du modèle Action Side en vidéo

- <http://www.youtube.com/watch?v=4UbnLgxcZow&feature=youtu.be>

Le transfert de technologies opéré

- 2010 : le fonds de Maturation Conectus Alsace[®] finance le projet Mind Tracking à hauteur de 136 233 euros
- 2012 : création de la startup ActionSide

Le rôle de Conectus Alsace[®]

- Les équipes de Conectus Alsace[®] ont eu un rôle déterminant pour concrétiser le projet et nous permettre ainsi de développer un premier produit à partir des prototypes réalisés au laboratoire

Les perspectives

- Créer et tester des actions ciblées déclenchées en temps réel (incitation, rassurance, mise en avant, personnalisation de contenu...)
- Mesurer les performances des actions

Les retombées économiques

- Création de 25 emplois dans les 3 ans
- Chiffre d'affaires prévisionnel : 500 K€ en 2012, 5 M€ en 2014



ANNEXE 7

Glossaire

Valorisation de la recherche publique :

Action visant à faire bénéficier une ou plusieurs entreprises des ressources, compétences et technologies issues des laboratoires publics. La valorisation de la recherche se matérialise au travers du transfert de technologies et de la recherche partenariale public-privé. La finalité de toute action de valorisation de la recherche publique consiste à rendre une entreprise plus innovante et plus compétitive sur ses marchés.

Transfert de technologies :

Action visant à conférer à une entreprise le droit d'exploiter en général exclusivement une technologie ou un savoir-faire issu de la recherche publique, qui permettra à l'entreprise de disposer d'un atout concurrentiel véritablement différenciateur.

Maturation de projets / Preuve de concept :

Action visant à amener une technologie innovante issue de la recherche publique à un stade de maturité suffisant pour permettre à une entreprise d'en valider la performance et de réduire son risque dans la perspective d'un transfert de technologie. Un projet de maturation peut ainsi par exemple prendre la forme de la réalisation d'un prototype fonctionnel ou encore la réalisation de différentes études, de tests et de validation. En ce sens, l'investissement dans la maturation de projets innovants va permettre d'accélérer et de faciliter le transfert de technologies des laboratoires publics vers les entreprises.

A propos de la SATT Conectus Alsace® :

La SATT Conectus Alsace® est une Société par Actions Simplifiées (SAS) de 1 million d'euros de capital social dont les actionnaires sont la Caisse des Dépôts, le CNRS, l'Université de Haute-Alsace, l'Université de Strasbourg, l'Inserm, l'INSA de Strasbourg et l'Engées. Cette société est présidée par Nicolas Carboni. Les deux activités principales de la SATT Conectus Alsace® sont la gestion des contrats de partenariats notamment industriels avec les laboratoires de recherche des actionnaires et l'investissement dans la propriété intellectuelle et la maturation des innovations issus de ces mêmes laboratoires.